

**COMPTE RENDU D'UNE RENCONTRE DE LA TABLE GIRT MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR,
 TENUE LE JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018, À 9 H,
 À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES, 42, PLACE HAMMOND, VAL-D'OR**

Membres présents

	Henri Jacob	Action Boréal de l'Abitibi-Témiscamingue
	Doris St-Pierre	
	Pascal Houle	Agent de liaison FQCQ
✓	Luc Dubois	Association Chasse & Pêche de Val-d'Or
	Claude Caron	Association des Trappeurs de l'est de Senneterre
	Réjean Beaudet	
	Vacant	Association régionale des Pourvoyeurs de l'Abitibi-Témiscamingue
✓	Ghyslaine Dessureault	
	Luc Rioux	Club de motoneige Lions de Senneterre
	Vacant	Comité Forêt de Kitcisakik
	Louis-Michel Dubé	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
✓	Yvon Racine	
	Louis Imbeau	Conseil régional en environnement (CREAT)
	Aurore Lucas	
✓	Gabriel Ricard	
✓	Jacques Cormier	Fédération québécoise de la Faune
		Association Chasse & Pêche de Val-d'Or
✓	Stéphanie Racicot	MFFP – UG 83 (Val-d'Or)
	Dominique Lévesque	
	Dominique Deshaies	
	Gilles Fournier	MFFP – UG 84 (Mégiscane) et 86 sud
✓	Valérie Pellerin	
	Steven Maheux	MRC d'Abitibi
✓	Mario Sylvain	MRC de La Vallée-de-l'Or
✓	Jacinthe Pothier	
	Claude Lebel	Norbord
✓	Christian Gilbert	OBVAJ
	François Denis	Produits forestiers Résolu
✓	Francis Perreault	
✓	Marcel Leblanc	Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP)
✓	Johanne Vienneau	Réserve faunique La Vérendrye
	Olivier Pitre	SESAT
	Nathalie Dufresne	Ville de Rouyn-Noranda
	Marcel Marcotte	Ville de Senneterre
	Mel-Annie Paquin	
	Jean-Maurice Matte	

Personnes invitées :

- Marie-Ève Lacombe, MFFP
- Valentin Cleary, Conseil des Atikamekw d'Opitciwan

Ouverture de la séance à 9h

1. Mot de bienvenue

Jacinthe Pothier souhaite la bienvenue et mentionne 3 points d'information :

- Projet gazoduc qui traversera l'Abitibi : Il y aura des consultations par le BAPE.
- Bouquet conservé autour des abris sommaires : Illustration d'un problème qui peut survenir à l'aide de photos.
- Les aires protégées sur le territoire de la ville de Senneterre : Distribution du communiqué de presse de la Ville de Senneterre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 13 septembre 2018
4. Coupe dans les paysages et consultations publiques
5. PAFIO
6. Préoccupations – Chemins, ponts et ponceaux
7. Retour sur l'ensemble des préoccupations
8. Dossiers en cours au MFFP
9. Divers
10. Date de la prochaine rencontre de la TLGIRT
11. Fin de la rencontre

3. Adoption du compte rendu du 13 septembre 2018

Jacinthe Pothier mentionne que les fautes de français seront corrigées.

Stéphanie Racicot revient sur le point 4 concernant la communication des dates des consultations publiques pour les PAFIO. Elle énumère les différentes façons dont l'information est transmise au public :

- Transmission via les comptes de taxes par les MRC
- Parution dans les journaux locaux, régionaux et municipaux
- Transmission de l'information aux TGIRT
- Envoie par courriel grâce à une liste de noms
- Diffusion à la radio
- Transmission à l'AFAT
- Carte interactive disponible sur Internet
- Rencontres d'information publiques

Stéphanie Racicot indique que le ministère est ouvert à toute idée, afin de rejoindre le plus de gens possible.

4. Coupe dans les paysages et consultations publiques

Valérie Pellerin explique qu'il y a des modalités de coupes dans les paysages. Il existe des sites avec une protection intégrale, on pense, entre autres, aux refuges biologiques et aux aires protégées. Tous les secteurs de coupes sont consultés, il y a des consultations chaque année et c'est à ce moment-là qu'il faut se prononcer. Lorsqu'une coupe est planifiée dans un paysage, elle est diffuse, afin qu'elle soit moins perceptible à l'œil. Les analyses se basent sur la méthode de Josée Pâquet qui explique que les gens trouvent acceptable en moyenne jusqu'à 15 % de coupes visibles dans le paysage.

Il est mentionné qu'il est parfois difficile de se faire une idée de ce qu'aura l'air le paysage après la coupe, lorsqu'on analyse la carte du PAFIO. Lorsque l'entente paysage sera complétée, elle viendra aider à protéger les paysages qui sont les plus importants. Toutefois, on ne peut pas soustraire tous les paysages, il faut faire des compromis, déterminer ce qui est acceptable.

La sensibilisation est un outil important qui permet d'expliquer pourquoi des coupes sont faites à certains endroits. Les gens ont souvent l'impression qu'il y a du gaspillage de bois, parce qu'ils ne peuvent pas récupérer le bois laissé sur le parterre de coupe pour faire du bois de chauffage. Ils ne comprennent pas pourquoi ça leur prend un permis et pourquoi le permis ne peut pas être donné la même année. C'est pour limiter les accidents.

5. PAFIO

Valérie Pellerin explique que sur les cartes on voit une planification pour les 5 prochaines années. Les cartes montrent les travaux déjà consultés et ceux à consulter, ainsi que les chemins.

La consultation PAFIO se déroulera du 18 février au 14 mars 2019 pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour ceux que ça intéresse, la consultation PAFIO pour les unités d'aménagement du nord du Québec (087-51 et 087-62) se déroulera du 28 janvier au 22 février 2019.

Les consultations publiques se tiendront de 17 h à 18 h 30 le :

- 19 février à Senneterre
- 20 février à Val-d'Or

On s'interroge à savoir si les limites du plan d'aménagement du caribou sont illustrées sur la carte interactive. Il semblerait que non, mais il serait possible de produire une carte spécifique si on se rend à l'unité de gestion.

Stéphanie Racicot mentionne que les travaux prévus dans l'aire protégée des caribous sont en fait des travaux de réaménagement de l'habitat des caribous.

6. Préoccupations - chemins, ponts et ponceaux

Jacinthe Pothier explique que le thème de la rencontre porte sur les chemins, les ponts et les ponceaux. Ce point permet de faire ressortir les préoccupations entourant les chemins multiusages, mais aussi des solutions envisageables.

La parole est aux membres :

APAT :

Ghyslaine Dessureault mentionne que le RADF ne prend pas en compte le vieillissement et l'abandon des ponceaux, alors qu'il y a près de 50 % de ces derniers qui sont soit abandonnés ou en très mauvais état.

C'est important d'utiliser les chemins existants en priorité. Si on n'a pas le choix d'ouvrir un autre chemin, il faudrait fermer l'autre chemin inutilisé. Il faudrait mettre en place une « politique » de gestion intégrée des chemins sur le territoire, afin d'avoir une vision plus large. Le travail avait été fait avec la CRÉ autrefois, peut-être serait-il pertinent de revoir le travail qui avait été fait.

Pour les traverses de cours d'eau, existe-t-il d'autres façons de faire? Les ouvrages

amovibles devraient être utilisés en priorité. Présentement, le RADF autorise ce type d'ouvrage pour les chemins d'hiver seulement, ils doivent être posés au plus tôt le 15 décembre et enlevés au plus tard le 31 mars.

SÉPAQ :

L'inquiétude de la SÉPAQ est principalement en lien avec la fermeture des ponts et ponceaux, car les gens utilisent ces traverses malgré leur fermeture. Même si la traverse semble encore solide en apparence, il y a une raison pourquoi elle a été fermée et les gens mettent leur vie en danger en traversant ces ouvrages malgré la pancarte indiquant sa fermeture. Il faudrait faire plus de sensibilisation aux risques de traverser des ponts fermés. On constate qu'une simple barrière n'empêche pas les utilisateurs du territoire de passer sur les ponts, il faudrait peut-être envisager d'enlever entièrement la structure plutôt que d'en barrer l'accès. Cette option permettrait aussi de diminuer les risques que l'ouvrage tombe dans le cours d'eau et empêche la libre circulation du poisson.

La SÉPAQ est confrontée régulièrement à des plaintes concernant l'entretien des chemins, car plusieurs utilisateurs utilisent des chemins qui passent dans la réserve faunique pour se rendre dans les ZEC et les pourvoiries. Il faudrait que les ZEC et les pourvoiries expliquent à leurs clients que les chemins n'appartiennent pas à la SÉPAQ, elle n'a donc pas d'obligation d'entretenir les chemins.

Résolu :

Beaucoup de sensibilisation concernant la vitesse et le partage des chemins multiusages est faite lors des barrages routiers à l'ouverture de la pêche et de la chasse. La SQ circule aussi sur certains chemins numérotés afin d'assurer une certaine sécurité.

Donc, la problématique des chemins est un thème qui préoccupe tous les membres, mais il est difficile d'établir des modalités, car ils sont de la responsabilité des utilisateurs payeurs.

Les membres s'interrogent sur la façon dont les compagnies d'exploration minière utilisent et construisent leurs chemins. Jacinthe Pothier indique qu'elle peut se renseigner.

7. Retour sur l'ensemble des préoccupations

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

8. Dossier en cours au MFFP

Le MFFP est en train de planifier le 200 % pour les BGA, en plus de préparer le PAFIO.

Le comité paysage sera reparti en 2019, le MFFP est présentement en train de faire des tests avec l'outil paysage de la TLGIT de Rouyn-Noranda. Il faudra vérifier la couche géomatique qui avait été fournie avec le PAFIT, car les lacs ne correspondent pas tous à la liste de lacs qui avait été fournie.

Consultation rapide d'un chemin dans le cadre de la grille de gestion des écarts au chantier DROLET dans l'UA 084-62. Personne ne s'oppose à la modification du tracé du chemin.

9. Divers

Jacinthe Pothier informe les membres que le comité esker devra se réunir pour finaliser l'entente esker, portant sur les hydrocarbures. Les travaux de l'entente esker avaient été mis sur la glace à cause de l'approche de la remise des VOIC dans le cadre du PAFIT.

10. Date de la prochaine rencontre de la TGIRT

La date de la prochaine rencontre est fixée au 14 février 2019. Elle se tiendra à 13 h à l'hôtel de Ville de Senneterre.

11. Fin de la rencontre

La séance est levée à 11 h 45

Jacinthe Pothier
Coordonnatrice et aménagiste
Service de l'aménagement